

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0016042

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1245

Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

RETRAITE

Nom & Prénom : BENNANI ABDELAHAN

Date de naissance : 31/03/57

Adresse : 75, Rue AL FOUKAT MARRAKCHI 20370 CASA

Tél. : 06.89.23.70.40 Total des frais engagés : 2115,60 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENNANI Majda  
Médecin  
Santé Publique Délégation 44

MLD

Date de consultation : 30/9/19

Nom et prénom du malade : Bennani KHIBAR DELGHWANI

Age : 62

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTIA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 09/10/19

Signature de l'adhérent(e) : Jedj



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2019/19		C	C.G.	
				Dr. BENAISSA Majda Médecin Santé Publique Délégation HU

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CHAMBRE DES NOTAIRES AI FOURNIER 25/09/1979 05/11/1979 0436612	30/09/79	268,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	03/10/19	B 16.70 P C 1.5	1.847,00

AUXiliaires médicaux

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# ORDONNANCE

Dr. BENNANI Majda  
Médecin  
Santé Publique Délégation H.H  
Mr/Mme

le 30/09/19

Bennani KHIR  
ABDELGHANI

- ① NFS - VS.
- ② ure sg - creatinine sg
- ③ glycémie à jeun.
- ④ Hb A1c.
- ⑤ Transaminase GOT, GPT
- ⑥ cholestérol total, HDL - LDL
- ⑦ Triglycérides
- ⑧ Vit B12
- ⑨ protéinurie de l'h
- ⑩ microalbuminurie
- ⑪ uréoglycémie sg. Né, K7
- ⑫ cd, uride urique
- ⑬ PSA.



Cachet du médecin

Dr. BENNANI Majda  
Médecin  
Santé Publique Délégation H.H

18

Dr. BENNANI Majda  
Médecin  
Santé Publique Délégation H.H

ORDONNANCE

le 30/9/19

Mr/Mme Bennani KHIR ABDELGHAFO

134,30 x 2

① CO-APROVEL 150 mg  
1 cpl/j pd. 2 mois

268,60

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Co-aprovel 150mg/12,5mg  
b28

P.P.V : 134,30 DH



6 118001 081028

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Co-aprovel 150mg/12,5mg  
b28

P.P.V : 134,30 DH



6 118001 081028

PHARMACIE DES STADES 201  
50, Rue Al Fourat - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 49 25  
R.C. : 245509 - Pte. : 36873067  
I.F. : 40436642

Cachet du médecin



مختبر التحاليلات الطبية بوخيمة.  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BOUKHIMA A.

117 (Ex. 228) شارع رحال المسكيني - الدار البيضاء -  
الهاتف : 022.31.91.61 / 31.12.08

FEUILLES D'HONORAIRES

Nom du Consultant : BENNANI KHIR ABDEL RHANI

Actes : B.1670 + P.C.1.5

Honoraires : 1847,00 DH. Accepté la présente facture  
à la somme de 1847,00 DH. huit cent quarante sept  
Dirhams.

Casablanca, le : 03/10/2019





# مختبر التحاليلات الطبية بوجعيمة

## Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale

Dr. BOUKHIMA A.

SPECIALISTE EN :

Biochimie - Microbiologie  
Hématologie - Immunologie  
Toxicologie - Radioimmuno-diagnostics

الدكتور بوخيمه ع.

اختصاصي في التحاليلات  
الطبية

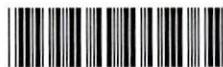
Nom : Mr BENNANI KHIR ABDELRHANI

Casablanca le : 04/10/2019

Docteur : BENNANI

D.Naissance :

Réf : 1TJT23



### ANALYSE DES URINES

DIURESE 950.00 ml/24h

MICROALBUMINURIE 8.45 mg/24h

Valeurs de référence :

Uries de 24 h : < 30 mg/24 h

Recueil min ( mg/min ) : < 20 mg/min

Echantillon : < 30 mg/g de créa

Rapport ualbumine/créatinine

( mg/g )

DIURESE 950.00 ml/24h

PROTEINURIE DE 24H 73.75 mg/24h

N : < 100 mg/24h

### ANALYSES : BECKMAN ACCESS 2

VITAMINE D2/D3

25-HYDROXY-VITAMINE D 31.60 ng/ml

79.00 nmol/L

N( 30.00 - 100.00 )

N( 75.00 - 250.00 )

V. SOUHAITABLE : 30 - 100 ng/ml ( 75 - 250 nmol/l )

INSUFFISANCE : 20 - 29 ng/ml ( 50 - 72.5 nmol/l )

DEFICIENCE : < 20 ng/ml ( < 50 nmol/l )





Dr. BOUKHIMA A.

SPECIALISTE EN :

Biochimie - Microbiologie  
Hématologie - Immunologie  
Toxicologie - Radioimmuno-diagnostics

الدكتور بوخيمه ع.

اختصاصي في التحاليل  
الطبية

Nom : Mr BENNANI KHIR ABDELRHANI Casablanca le : 04/10/2019

Docteur : BENNANI

D.Naissance :



Réf : 1TJT23

CHOLESTEROL LDL	1.47	g/l	N( 0.50 - 1.50 )
SOIT	3.79	mmol/l	N( 1.29 - 3.87 )
TRIGLYCERIDES.	1.62	g/l	N( 0.50 - 1.90 )
SOIT	1.85	mmol/l	N( 0.57 - 2.17 )
POTASSIUM	4.29	mEq/l	N( 3.50 - 5.00 )
SOIT	4.29	mmol/l	N( 3.00 - 5.00 )
SODIUM	141.30	mEq/l	N( 135.00 - 145.00 )
SOIT	141.30	mmol/l	N( 135.00 - 145.00 )
CHLORURES	107.50	mEq/l	N( 95.00 - 110.00 )
SOIT	107.50	mmol/l	N( 95.00 - 110.00 )
RESERVE ALCALINE	23.25	meq/l	N( 22.00 - 30.00 )
SOIT	23.25	mmol/l	N( 22.00 - 32.00 )
CALCIUM	96.35	mg/l	N( 81.00 - 104.00 )
SOIT	2.41	mmol/L	N( 2.03 - 2.60 )
PROTIDES TOTAUX	79.52	g/l	N( 60.00 - 85.00 )
GOT (ASAT)	30	UI/L	N( 6 - 37 )
GPT (ALAT)	20	UI/L	N( 6 - 40 )

### MARQUEURS TUMORAUX : ACCESS 2

PSA 2.19 ug/l N( 0.00 - 4.00 )





# مختبر التحاليلات الطبية بوخيمة

## Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale

Dr. BOUKHIMA A.

SPECIALISTE EN :

Biochimie - Microbiologie  
Hématologie - Immunologie  
Toxicologie - Radioimmunoiagnostics

الدكتور بوخيمة ع.

اختصاصي في التحاليلات  
الطبية

Nom : Mr BENNANI KHIR ABDELRHANI

Casablanca le : 04/10/2019

Docteur : BENNANI

D.Naissance :

Réf : 1TJT23



### BIOCHIMIE : HITACHI

GLYCEMIE	1.08	g/l	N( 0.70 - 1.10 )
SOIT	6.00	mmol/l	N( 3.89 - 6.12 )

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE A1C.(Bio-Rad)

% A1c	5.80
-------	------

HbA1c %

> 8 Action à entreprendre

< 7 Objectif

< 6 Niveau non-diabétique

UREE.	0.41	g/l	N( 0.10 - 0.50 )
SOIT	6.81	mmol/l	N( 1.66 - 8.30 )

CREATININE	12.24	mg/l	N( 6.00 - 13.00 )
SOIT	108.32	umol/l	N( 53.10 - 115.05 )

AC.URIQUE.	60.80	mg/l	N( 24.00 - 72.00 )
SOIT	361.76	umol/l	N( 142.80 - 428.40 )

CHOLESTEROL TOTAL.	2.35	g/L	
SOIT	6.06	mmol/l	

#### CHOLESTEROLEMIE EVALUATION

< 2.0 g/l : RISQUE FAIBLE

2.0 - 2.40 g/l : RISQUE MODERE SI HDL > 0.35

> 2.40 g/l : RISQUE ELEVE SI HDL < 0.35

CHOLESTEROL HDL.	0.56	g/l	N( 0.35 - 0.65 )
SOIT	1.44	mmol/l	N( 0.90 - 1.67 )



Page 2

117, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca - شارع رحال المسكيني - الدار البيضاء -

Tél.: 05.22.31.91.61 / 05.22.31.12.08 - الهاتف :



093000255



Dr. BOUKHIMA A.

SPECIALISTE EN :

- Biochimie - Microbiologie
- Hématologie - Immunologie
- Toxicologie - Radioimmunoiagnostics

الدكتور بوخيمه ع.

اختصاصي في التحاليلات  
الطبية

Nom : Mr BENNANI KHIR ABDELRHANI

Casablanca le : 04/10/2019

Docteur : BENNANI

D.Naissance :



Réf : 1TJT23

### HEMATOLOGIE : LH 500 BECKMAN

#### HEMOGRAMME

Erythrocytes	5.71	M/mm3	N( 4.20 - 6.00 )
Hémoglobine	17.00	g/100	N( 13.00 - 18.00 )
Hématocrite	51.10	%	N( 38.00 - 54.00 )
Volume globulaire moyen	89.49	μ3	N( 82.00 - 98.00 )
T.c.m.h	29.77	pg/100	N( 27.00 - 33.00 )
C.c.m.h	33.27	%	N( 32.00 - 36.00 )

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

LEUCOCYTES	4 000.00	/mm3	N( 4 000.00 - 10 000.00 )
Poly.Neutrophiles	40.20	%	N( 40.00 - 75.00 )
SOIT	1 608.00		N( 1 600.00 - 7 500.00 )
Poly.Eosinophiles	4.00	%	N( 1.00 - 4.00 )
SOIT	160.00		N( 40.00 - 400.00 )
Poly.Basophiles	1.00	%	N( 0.00 - 2.00 )
SOIT	40.00		N( 0.00 - 200.00 )
Monocytes	8.60	%	N( 2.00 - 10.00 )
SOIT	344.00		N( 160.00 - 1 000.00 )
Lymphocytes	*	%	N( 25.00 - 45.00 )
SOIT	1 848.00		N( 1 000.00 - 4 500.00 )
PLAQUETTES	189 000	/mm3	N( 150 000 - 450 000 )
VPM	8.90	fL	N( 7.00 - 11.90 )

VS 1ERE HEURE

10

N( 0 - 10 )

Automate : VES static



Page 117

117, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca - الدار البيضاء - شارع رحال المسكيني

Tél.: 05.22.31.91.61 - 05.22.31.12.08



093000255